

Convocations : 5 juin 2020

Affichage : 16 juin 2020

Présents : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Samuel LEFEVRE, Bastien ROSE, Jean-Christophe THILLY, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Florent RICHARD, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART, Bernard HAZARD.

Excusé : Jérôme GRUGEON donne procuration à Audrey DEMOURY,

« Avant la réunion du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, au nom des élu(e)s nouvellement entré(e)s en fonction, a déposé une gerbe devant le Monument aux Morts. »

La séance est ouverte à 20h30

Secrétaire de séance : Bastien ROSE

Le compte rendu de la réunion du 26 mai 2020 a été approuvé à l'unanimité

#### 🔗 **Informations préalables à l'ordre du jour sur le fonctionnement du Conseil Municipal :**

Il doit être précisé la mention « provisoire » sur le compte rendu affiché après chaque réunion en attente de l'approbation des membres du Conseil Municipal.

Le secrétaire de séance rédige le compte rendu et l'approuve avant l'affichage.

Il est convenu que les convocations aux réunions du Conseil Municipal soient transmises par mail.

Un nouveau secrétaire de séance sera désigné à chaque réunion (par ordre décroissant des dates de naissance)

#### 🔗 **Délibération : délégations données au Maire par le Conseil Municipal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il peut recevoir délégation du Conseil Municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions. Il donne lecture de l'Article L. 2122-22 du CGCT. Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner au Maire les délégations énoncées à l'article L. 2122-22 du CGCT.

#### 🔗 **Délibération : indemnités du Maire et des Adjointes**

Monsieur le Maire explique que le montant des indemnités de fonction est fixé en pourcentage du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et varie selon l'importance du mandat et la population de la collectivité.

Les indemnités sont plus élevées que pour le mandat précédent pour deux raisons :

- au mandat précédent la commune comptait une population inférieure à 500 habitants

- la loi de finances 2020, a revalorisé les indemnités des élus au 1er janvier 2020

Considérant que la population municipale de la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est de 501 habitants, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer l'indemnité au maire et aux adjoints au taux prévu par la loi article L. 2123-23 et L.2123-24 du CGCT. Soit :

	Taux (500 -999 habitants)	Indemnité brute
Maire	40.3%	1567.43 €
Adjointes	10.7%	416,17 €

Le maire et les adjoints acceptent les indemnités à 100 % du taux prévu par la loi :

Marc BULCOURT percevra une indemnité de 1567,43 euros bruts mensuels en tant que Maire.

Véronique BRUYER percevra une indemnité de 416,17 euros bruts mensuels en tant que 1<sup>er</sup> adjoint.

Carlos LOPES percevra une indemnité de 416,17 euros bruts mensuels en tant que 2<sup>ème</sup> adjoint.

Dominique GINARD percevra une indemnité de 416,17 euros bruts mensuels en tant que 3<sup>ème</sup> adjoint.

### ↳ **Délibération : vote des taux d'imposition des taxes locales 2020**

La taxe d'habitation ayant été supprimée et compensée le Conseil Municipal n'a plus à voter le taux de cette taxe. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la reconduction des taux des impôts locaux de 2019 et de les appliquer comme suit :

- Taxe foncier (bâti) 9.45%
- Taxe foncière (non bâti) 25.48 %
- Contribution financière des entreprises 10.71 %

### ↳ **Délibération : Désignation des 3 délégués au SIAVS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle. (Le SIAVS est composé des communes de : Bacouel Sur Selle – Plachy-Buyon – Prouzel) Après avoir exposé les compétences de ce syndicat, le maire informe que le Conseil Municipal doit désigner 3 délégués pour le représenter au sein du SIAVS.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner :

- Marc BULCOURT (membre d'office)
- Willy DELCOURT
- Christian TASSART

Il est précisé par le Maire que le siège du SIAVS se situe à la Mairie de Bacouel-sur-Selle et que Camille RUELLE (secrétaire de mairie) est rémunérée 8h par semaine par le SIAVS en tant que secrétaire.

Il est précisé aussi que la CC2SO étudie la possibilité de prendre la compétence assainissement dans les années à venir, proposition qui sera étudiée en temps voulu.

### ↳ **Délibération : Désignation des 2 délégués à la FDE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est adhérente à la FDE Fédération Départementale d'Energie, après avoir exposé les différentes compétences de cette structure, l'invite à désigner 2 délégués parmi les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner, pour représenter la Commune au sein de cette fédération :

- Marc BULCOURT
- Véronique BRUYER

Samuel LEFEVRE se propose en tant que suppléant en cas de besoin

### ↳ **Délégations aux adjoints**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des délégations données aux adjoints :

1<sup>ère</sup> adjointe : Madame Véronique BRUYER

- Action sociale et animation de la vie communale.
- Développement touristique
- Sécurité publique
- Délégation de signature en l'absence du maire

2<sup>ème</sup> adjoint : Monsieur Carlos LOPES

- Travaux, Urbanisme, Voirie,
- Communication, bulletin municipal et site internet de la commune
- Délégation de signature en l'absence du maire et de la 1<sup>ère</sup> adjointe

3<sup>ème</sup> adjoint : Monsieur Dominique GINARD

- Finances publiques, suivi budgétaire, développement économique
- Gestion de la location de la Salle des Fêtes
- Fêtes et manifestations, relations avec associations

### ↳ **Constitution des commissions communales et désignation des élus membres de celles-ci :**

Comme cela avait été étudié par le nouveau conseil avant son installation, les commissions sont établies comme suit :

Commission N° 1 : Madame Véronique BRUYER

Membres : Dominique Ginard, Carlos Lopes, Jérôme Grugeon

- Action sociale, animation de la vie communale.
- Gestion de la liste électorale, du recensement, du développement démographique.
- Gestion du cimetière.
- Développement touristique et culturel.
- Sécurité et alertes diverses.

Commission N°2 : Monsieur Carlos LOPES

Membres : Florent Richard, Dominique Ginard, Willy Delcourt, Anne Ogez-Chouquais, Bastien Rose, Samuel Lefevre.

- Travaux, urbanisme, Voirie, éclairage public, suivi du PLUI, du PPRI.
- Sécurité routière, parkings et stationnement,
- Entretien des bâtiments public communaux et culturels.
- Mises en valeur des sources, entretien des fossés.
- Assainissement collectif.
- Développement réseaux de communication par Fibre, 5G, ADSL

Commission N° 3 : Monsieur Dominique GINARD

Membres : Véronique Bruyer, Carlos Lopes, Christian Tassart, Anne Ogez-Chouquais, Bernard Hazard

- Budget et finances publiques, Développement économique du village,
- Relations avec les professionnels du village
- Gestion de la Salle des Fêtes.

Commission N°4 : Monsieur Marc BULCOURT

Membres : Florent Richard, Carlos Lopes, Christian Tassart, Bastien Rose, Willy Delcourt, Samuel Lefevre

- Développement durable et prospective
- Economie d'énergies, diagnostique thermique, énergie hydroélectrique
- Implantation jardins partagés et zones de maraîchage bio
- Mobilité douce
- Créations ou réhabilitations sentiers pédestres, sentier latéral à la Selle, plantations haies.
- Réunions d'information à thème.

Commission N° 5 : Madame Véronique BRUYER

Membres : Jean Christophe Thilly, Fabienne Stachurski Lebas, Bastien Rose, Jérôme Grugeon

- Liens intergénérationnels,
- Suivi des questions scolaires en relation avec CC2SO
- Terrain de jeux multisports
- Suivi démographique.

Commission N°6 : Monsieur Dominique GINARD

Membres : Carlos Lopes, Jean Christophe Thilly, Fabienne Stachurski Lebas

- Fêtes et manifestations culturelles, animation du village.
- Relation avec les diverses associations. Evaluation du besoin de création d'un comité des fêtes.
- Location et utilisation de la Salle des fêtes

Commission N° 7 : Monsieur Carlos LOPES

Membres : Bernard Hazard, Audrey Demoury, Véronique Bruyer

- Communication interne et externe, gestion du site internet de la commune,
- Bulletin municipal
- Conception, élaboration, analyse d'un questionnaire à la population

Il est aussi proposé d'inclure dans ces commissions quelques Bacoueloises et Bacouelois qui ne font pas partie du conseil, mais qui s'étaient proposées pour en faire partie au moment de la constitution de la liste

ainsi que quelques personnes de l'ancien conseil. Ces personnes seront contactées prochainement pour leur faire part de cette proposition.

#### ↳ **Gestion, responsabilités de la salle des fêtes**

La responsabilité de la salle des fêtes est donnée à Dominique GINARD, les modalités de gestion seront étudiées ultérieurement.

#### ↳ **Informations supplémentaires**

L'acte d'achat des terrains situés rue des deux ponts sera signé le 25 juin.

Des devis de réparation de la toiture de l'Eglise seront demandés.

Des affaissements au niveau des raccordements du réseau d'assainissement ont été constatés, l'entreprise SADE ainsi que les entreprises ayant effectué le raccordement des particuliers seront contactées.